

Surmortalité dans la région de Saint-Nazaire : le maire et le sénateur en appellent à Jean Castex

Par [Coralie Durand](#) Publié le 21 Mai 21 à 18:05

L'Écho de la Presqu'Île

Le maire David Samzun et le sénateur Yannick Vaugrenard ont écrit au Premier ministre Jean Castex. Ils regrettent "l'extrême lenteur" de l'étude de zone sur la surmortalité.



Voilà plusieurs années que les élus locaux demandent une étude épidémiologique pour expliquer la surmortalité dans le bassin de Saint-Nazaire (©Archives Écho de la Presqu'île)

Décidément, cette **étude de zone**, qui doit permettre d'éclairer sur les raisons de la **surmortalité** dans la région de **Saint-Nazaire** (Loire-Atlantique), est loin d'être **sereine**. Après un [premier coup de gueule sur les participants](#), c'est au tour de **David Samzun**, maire de Saint-Nazaire, et du sénateur **Yannick Vaugrenard** d'exprimer leur colère dans un courrier au Premier ministre, Jean Castex. La raison : « **l'extrême lenteur** » de l'organisation.

Deux études, chacune de trois à cinq ans

Au départ, tout le monde semblait d'accord sur un point : il fallait faire quelque chose. Les chiffres ont de quoi faire peur : l'ARS (Agence régionale de santé) a mis en évidence en 2019 une surmortalité dans l'agglomération nazairienne, 28 % chez les moins de 65 ans.

Les élus locaux ont demandé fermement une étude épidémiologique, pour connaître les raisons de cette surmortalité. D'accord, a répondu l'Etat mais elle sera d'abord précédée d'une étude de zone, lancée mi-mars.

Elle permettra d'établir la liste des polluants et expositions dangereuses... au bout de trois à cinq ans. Viendra ensuite l'étude épidémiologique, sur une même durée. C'est bien là que le bât blesse.

« Inenvisageable d'attendre encore dix ans »

Pour David Samzun et Yannick Vaugrenard, ces délais sont impossibles.

Nous regrettons l'extrême lenteur de l'ensemble de cette organisation... Il n'est pas urgent d'attendre, mais urgent d'agir [...] Il est inimaginable d'envisager d'attendre encore dix années pour prendre des mesures indispensables que nos concitoyens sont en droit d'attendre !

David Samzun et Yannick Vaugrenard

Les deux élus demandent à être reçus par le ministère des Solidarités et de la Santé, « afin d'envisager une mise en œuvre accélérée du processus ».